



A compter du 20 juin 2023, sur votre commune

Les horaires de passage des facteurs évoluent

La Poste se transforme

En plus de vous livrer votre courrier et vos colis, les facteurs réalisent de **nouveaux services de proximité** :

- visite à domicile de personnes âgées dans le cadre du service «Veiller sur mes parents»
- livraison de courses, de médicaments ou de repas
- collecte de colis en boîte aux lettres
- Installation et prise en main de tablette numérique pour les séniors...

Pour être davantage à vos côtés, et s'adapter à vos besoins, à compter du mardi 20 juin 2023, les facteurs vont effectuer leur tournée, sur une **amplitude horaire quotidienne modifiée**.

Ils peuvent vous procurer, à domicile, des carnets «beaux timbres», des stickers de suivi ou des emballages Prêts-à-Poster.

N'hésitez pas à les solliciter pour obtenir des renseignements sur les **services de proximité** qu'ils peuvent désormais vous apporter.

www.laposte.fr



LA POSTE